

La Commission épiscopale pour la justice et paix :

- encourage, à la lumière de l'Évangile, la réflexion et les activités qui favorisent la justice et le respect pour les personnes à l'intérieur de la société ;
- aide les évêques canadiens dans leur rôle d'enseignants de la morale en conformité avec l'enseignement social de l'Église et les objectifs pastoraux de la CECC.

La Commission est composée de quatre membres. Des consultants sont invités à y participer. Les membres tiennent quatre sessions de travail annuelles.